

BASTIDE-CENON (LA), bourg de France (Gironde), arrond. et à 3 kil. de Bordeaux, dont elle forme comme un faubourg sur la Garonne; c'est là que se trouve l'embarcadere du chemin de fer de Bordeaux à Paris; pop. aggl. 6,060 hab. — pop. tot. 6,817 hab.

BASTIDE-CLAIRENCE (LA), bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kil. S.-E. de Bayonne; pop. aggl. 571 hab. — pop. tot. 1,578 hab. Bonneterie, bérêts, bas, clouteries et tanneries. On y remarque une jolie église paroissiale avec un beau portail roman.

BASTIDE-DE-SÉROU (LA), bourg de France (Ariège), ch.-l. de canton, arrond. et à 17 kil. N.-O. de Foix, sur la rive droite de l'Arize; pop. aggl. 1,068 hab. — pop. tot. 2,717 hab. Fabrique de bonneterie de laine; filatures, tuileries, briqueterie, scierie hydraulique. Dans les champs voisins on trouve de petites cristaux isolés de quartz ou cristal de roche de diverses couleurs; sur la montagne dite la Garosse, on voit une belle grotte, riche en stalactites. Ruines du château du Loup.

BASTIDE-L'ÉVÊQUE (LA), bourg et commune de France (Aveyron), canton de Rieupeyroux, arrond. et à 8 kil. E. de Villefranche, près d'un petit affluent de l'Aveyron; pop. aggl. 236 hab. — pop. tot. 3,355 hab.

BASTIDE-ROUAYROUX (LA), bourg et commune de France (Tarn), canton de Saint-Amans-Soult, arrond. et à 38 kil. S.-E. de Castres, sur la rive droite du Thoré, au pied de la montagne Noire; pop. aggl. 1,623 hab. — pop. tot. 2,633 hab. Fabrication de bois de soufflets, de cylindres pour fouler les draps, de draps lissés et croisés.

BASTIDE (Marc-Antoine DE LA), diplomate et publiciste français, né à Milhau vers 1624, mort en 1704. Issu d'une famille protestante, il se fit, par la distinction de son esprit, un zélé protecteur du surintendant Fouquet, fut nommé en 1652 secrétaire d'ambassade à Londres, où il resta sept ans, puis il se livra à des travaux littéraires et à des controverses religieuses, qui lui valurent une grande réputation parmi ses coreligionnaires. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Bastide fut relégué à Chartres; mais bientôt après il put passer en Angleterre (1687). On a de lui deux *Reponses* à l'exposition de la doctrine de l'Eglise par Bossuet (1672 et 1680, in-12); un *Traité de l'Eucharistie* (1683). Il a revu la version en vers des *psaumes*, par Théodore de Bèze, Marot et Conrart, ainsi que l'ancienne traduction des psaumes en prose (Amsterdam, 1692); et il a cherché à démontrer que Pelisson était l'auteur du fameux *Avis aux réformés*, qu'on attribuait à Bayle.

BASTIDE (Jean-François DE), littérateur français, né à Marseille en 1724, mort à Milan en 1798. Arrivé fort jeune à Paris, il s'y lia avec Crébillon fils, Dorat, Voisenon, embrassa la carrière littéraire et produisit un grand nombre d'ouvrages écrits d'une plume facile, mais qui révélèrent à chaque page l'esprit superficiel de l'auteur. Parmi ces ouvrages, aujourd'hui oubliés, et qui firent la fortune de Bastide, se trouvent des romans : les *Confessions d'un fat* (1749); la *Trentaine de Cythère* (1752); les *Têtes folles* (1753); et des comédies, des recueils littéraires et moraux : le *Nouveau Spectateur* (1758); *l'Elisir littéraire* (1766); le *Penseur* (1766). Il a commencé en 1757 le *Choix des anciens Mercurius*, et il rédigea pendant plusieurs années la *Bibliothèque universelle des romans*.

BASTIDE (Jenny DUFORQUET, dame), femme de lettres française, connue surtout sous le pseudonyme de *Camille Bodin*, née à Rouen en 1792. Elle débuta en 1821 par la publication d'un petit poème intitulé *Napoléonine*, et par celle d'un volume de *Souvenirs*, qu'elle signa de son nom de famille, ainsi que ses premiers romans, parmi lesquels nous citerons : les *Confessions de ma tante* (1825); *La belle-mère* (1828); *Marius et Frédéric* (1830); *la Cour d'assises* (1832). Elle publia ensuite, sous le nom de Thalarès Dufourquet : un *drame au palais des Tuileries* (1832); enfin, sous celui de Camille Bodin : *Et Albanico* (1833); *Un remords* (1834); *Pascaline et Savinette* (1835); *Une sur mille* (1836); *Sténia et l'abbé Maurice* (1837); les *Mémoires d'un confesseur* (1845); *Alice de Lostange* (1847); *Françine de Plainville* (1850), etc. Ces romans, où l'on remarque des caractères bien observés, sont écrits d'une plume facile, trop facile peut-être, et ont valu à leur auteur un certain renom.

BASTIDE (Jules), homme politique et publiciste, né à Paris en 1800. Après avoir fait de bonnes études au lycée Henri IV, il suivit les cours de l'école de droit, entreprit un commerce de bois, se jeta avec passion dans les luttes du grand parti national contre la Restauration, combattit en juillet 1830, et figura pendant tout le règne de Louis-Philippe parmi les adversaires les plus décidés de la monarchie. Commandant de l'artillerie de la garde nationale, où s'étaient groupés les républicains, arrêté à diverses reprises, condamné à mort pour sa participation à l'insurrection des 5 et 6 juin, il s'échappa de prison, séjourna deux ans à Londres, fut gracié en 1834, et reçut, après la mort de Carrel, la direction du journal le *National*, organe de la fraction bourgeoise du parti républicain.

Des dissentiments, nés de son adhésion au catholicisme républicain de M. Buchez, l'obligèrent à quitter cette direction en 1846. Il fonda alors la *Revue nationale*, devint en 1848 secrétaire général du ministère des affaires étrangères, puis fut investi lui-même de ce ministère après la formation de la commission exécutive. Il était en outre représentant du peuple. Son insuffisance comme homme d'Etat ne l'empêcha point de garder son portefeuille tant que le général Cavaignac resta au pouvoir. Il participa d'ailleurs à tous les actes de réaction contre la démocratie populaire et socialiste, et, même après sa chute du pouvoir, il vota souvent avec la droite, partageant les rancunes et l'aveuglement de son parti, qui prépara ainsi le triomphe de la coalition monarchique. Ecrivain de quelque mérite, M. Bastide a donné les ouvrages suivants : *De l'éducation publique en France* (1847); *Histoire de l'Assemblée législative* (qui s'arrête au premier volume, 1847); *la République française et l'Italie de 1848* (1858); *Guerres de religion en France* (1859, 2 vol.).

BASTIDE (Louis), poète français, né à Marseille vers 1805. Ardent républicain, il se rendit à Paris après la révolution de Juillet, et se mêla activement à toutes les manifestations de son parti. En 1832, il fit paraître un volume de *Mélanges poétiques*, et tenta, lors de la défection de Barthélemy, de remplacer le poète de *Némésis*, et pendant deux ans, de 1834 à 1835, il publia hebdomadairement des satires politiques sous le titre de *Tisiphone*, quatre volumes. Plusieurs de ces satires lui attirèrent des condamnations, et, en 1838, la publication de sa *Pythionisse*, recueil faisant suite au premier, fut presque aussitôt interdite. Depuis lors M. Bastide a peu écrit. Outre les ouvrages cités, nous mentionnerons : *la Vie politique et religieuse du prince de Talleyrand* (1838) et les *Larmes d'un prisonnier* (1854).

BASTIDE-GRAMMONT (Bernard-Charles), un des auteurs de l'assassinat commis à Rhodéz, le 19 mars 1817, sur la personne de Fualdès (V. ce mot). Il était fort grand, si l'on en croit la célèbre complainte, et, d'après la même source, peu soigneux de sa tenue :

Josion avait des bas;
Bastide n'en avait pas.

BASTIDON s. m. (ba-sti-don — dim. de *bastide*). Petite bastide, appelée aussi CABANON.

BASTIEN (Jean-François), libraire et agronome, né à Paris en 1747, mort en 1824. Ayant été reçu dans la corporation des libraires en 1771, il se fit connaître par la publication d'éditions élégantes et correctes d'Apulée, de Montaigne, Charron, Rabelais, Scarron, Boileau, D'Alembert, Plutarque, Lucien, etc. Fort intelligent, il a revu et publié la traduction des *Lettres d'Héloïse* et d'Abailard, et fait paraître plusieurs compilations faites avec soin, telles que la *Nouvelle maison rustique* (1798); *l'Année du jardinier* (1799); le *Calendrier du jardinier* (1805); le *Nouveau manuel du jardinier* (1807). On lui attribue le *Nouveau dictionnaire des anecdotes* (1820, 3 vol. in-18, etc.).

BASTIER s. m. (ba-sti-é — rad. *bast*, qui s'écrivait pour *bât*). Art milit. anc. Cheval de bât qui portait des bagages à la suite des troupes.

BASTILLE s. f. (bas-ti-llé, 11 mll. — de *bastir*, qui s'est dit pour *bâtir*). Féod. Ouvrage détaché de défense ou d'attaque : *Elever une Bastille*. Les Anglais étaient divisés dans une douzaine de BASTILLES ou boulevard qui, pour la plupart, ne communiquaient pas entre eux. (Michelet.) Chateau flanqué de tourelles, pour défendre l'entrée d'une ville.

— Particul. Chateau fort, autrefois établi à Paris dans le quartier encore appelé de la Bastille, et qui servit longtemps de prison d'Etat : *La Bastille se rendit, après avoir enduré, pour la forme, cinq à six coups de canon.* (De Retz.) *Il y avait alors des censeurs pour ceux qui étaient tentés d'écrire, et la Bastille pour les caractères indociles.* (Thiers.) *Pour bien écrire sur la liberté, ie voudrais être à la BASTILLE.* (Volt.)

Monsieur, la Bastille est pour moi,
Comme un fauteuil chez les quarante;
L'on m'y conduit et l'on m'y plante,
Mais, d'honneur, je ne sais pourquoi.

DELMOTTE.

— Par ext. Prison : *Un garde du commerce, car le gracieux arrivant en était un, a peu l'habitude de conduire ailleurs qu'à la BASTILLE pour dettes.* (M. Alhoy).

O sainte égalité! dissipe nos ténèbres,
Renverse les verrous, les bastilles funèbres.

A. CHÉNIER.

Les bastilles d'Etat sont nuit et jour gardées;
Les portes sont de fer, les murs ont cent coudées.

V. HUGO.

— Fig. Moyen d'asservissement : *Les encyclopédistes du XVIII^e siècle ont démantelé la BASTILLE romaine qui servait de geôle aux consciences.* (C. Dollfus.)

— Prov. Il ne brante non plus que la bastille, il est inébranlable.

BASTILLE (LA). On nommait ainsi, en général, une sorte de château fort, servant même temps de prison pour les criminels d'Etat, qui s'élevait dans plusieurs villes de France sous le régime féodal. Mais comme les tristes sou-

venirs que ce mot rappelle se sont individualisés surtout dans la Bastille de Paris, celle-ci s'est assimilée toute la signification attachée à ces prisons-forteresse. Lorsque Charles V se fut fixé à l'hôtel Saint-Paul, il ne se trouva pas suffisamment protégé par les fortifications qu'Etienne Marcel avait fait élever à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, et il ordonna la construction du vaste château fort qui resta si longtemps debout comme l'emblème toujours menaçant du despotisme.

Le 22 avril 1389, Hugues Aubriot, prévôt des marchands, posa la première pierre du nouvel édifice qui se composa primitivement de deux grosses tours rondes, reliées entre elles par une porte fortifiée. Dans la suite, pour augmenter les moyens de défense, on y ajouta deux autres tours, et on les réunit aux deux premières par de puissantes murailles. Sous Charles VI, en 1383, le nombre des tours fut porté à six; enfin, en 1553, on compléta cet ensemble formidable par la construction de deux dernières tours; ce qui en éleva le nombre total à huit, qui furent reliées ensemble par d'immenses travaux de maçonnerie d'une élévation égale, 24 m. environ, sur une largeur de près de 3 m. Cet immense édifice était entouré d'un fossé d'une largeur moyenne de 26 m., et de 8 m. de profondeur. Ces huit tours étaient dites du *Treuil*, de la *Chapelle*, du *Puits*, de la *Liberté* (antiphrase sinistre), de la *Bertaudière*, de la *Bassinier*, du *Coin* et de la *Comté*. De simple porte fortifiée qu'elle était d'abord, la Bastille devint ainsi une des plus puissantes citadelles du monde. La porte principale regardait la rue Saint-Antoine, faisant face à la rue des Tournelles; elle était surmontée des statues de Charles VI, d'Isabeau et de saint Antoine. La Bastille renfermait plusieurs cours, entre autres celle où se trouvaient les appartements du gouverneur, et la *grande cour*, au fond de laquelle s'élevait un élégant bâtiment habité par l'état-major et par les prisonniers de distinction.

L'horloge de la Bastille était célèbre : « On y a pratiqué, dit Linguet, un beau cadran; mais devinera-t-on quel en est l'ornement, quelle décoration l'on y a jointe? Des fers parfaitement sculptés. Il a pour support deux figures enchaînées par le cou, par les pieds, par le milieu du corps; les deux bouts de ces ingénieuses guirlandes, après avoir couru tout autour du cartel, reviennent sur le devant former un nœud énorme; et pour prouver qu'elles menacent également les deux âges, l'artiste, guidé par le génie du lieu ou par des ordres précis, a eu soin de modeler un homme dans la force de l'âge, un autre accablé sous le poids des années. »

Comme château fort, la Bastille a joué un rôle moins considérable que comme prison d'Etat, et son historique peut se résumer en quelques lignes.

En août 1418, les Bourguignons s'emparèrent de la Bastille, où s'étaient réfugiés les Armagnacs; ils voulurent les transférer au Châtelet, mais dans le trajet, leurs prisonniers furent massacrés par la populace furieuse. En 1436, quand le comte de Richemond reprit Paris pour Charles VII, les Anglais et leurs partisans s'enfermèrent à la Bastille; pressés par la famine, ils furent bientôt forcés de capituler et de payer rançon. En 1589, le ligueur Bussi Leclerc y mit au pain et à l'eau le président de Harlay et soixante membres du parlement. Dubourg, qui avait succédé à Bussi Leclerc comme gouverneur, ne rendit la forteresse que trois jours après l'entrée d'Henri IV à Paris. Le roi y plaça les trésors qu'une sage administration avait su amasser. « Vers l'an 1610, dit Sully dans ses mémoires, il y avait pour lors 15,873,000 livres d'argent comptant dans les chambres voûtées, coffres et caques étant en la Bastille, outre 10 millions qu'on avait tirés pour bailler au trésorier de l'épargne. »

Pendant la minorité de Louis XIV, en 1649, les frondeurs s'emparèrent de la Bastille après un siège de deux jours, soutenu par une garnison de vingt-deux hommes. Le 2 juillet 1652, Condé, après des prodiges de valeur, allait être écrasé par Turenne, quand Mademoiselle fit ouvrir la porte Saint-Antoine aux troupes du prince. « Il entra des derniers, comme un dieu Mars, monté sur un cheval tout couvert d'écume. Fier encore de l'action qu'il venait de faire, portant la tête haute et élevée, il tenait son épée tout ensanglantée à la main, traversant ainsi les rues de Paris au milieu des acclamations et des louanges qu'on ne pouvait se dispenser de donner à sa brillante valeur. » Le canon de la Bastille tonna contre l'armée royale et sauva l'arrière-garde du prince. Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente, et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari. »

Le 14 juillet 1789, la Bastille, assiégée pour la dernière fois, succomba après quatre heures de combat.

Comme prison d'Etat, la Bastille a joué un rôle marqué d'une sombre et dramatique activité; aussi a-t-elle laissé un nom exécré dans l'histoire. Les véritables prisons étaient situées dans les tours, toutes divisées en cinq étages voûtés, dont chacun contenait une chambre octogone, percée d'une seule étroite fenêtre, dans une muraille de six pieds d'épaisseur. On pénétrait dans ces chambres, où n'arrivaient

qu'avec peine un pâle rayon de lumière, par deux portes bardées de fer et séparées l'une de l'autre par toute l'épaisseur du mur.

On trouve dans les *Comptes de la Prévôté de Paris* le détail d'une grande cage de bois : « contenant 3 m. de long sur 2 m. 66 de lé, et de hauteur 2 m. 33 entre deux planchers, laquelle a été assise entre une chambre, étant en l'une des tours de la Bastille Saint-Antoine, à Paris, en laquelle est mis et détenu prisonnier par le commandement du roi (Louis XI), notre seigneur Guillaume de Harancourt, évêque de Verdun. »

Ses cachots infects s'enfonçaient jusqu'à 6 m. 66 sous terre; le séjour, néanmoins, n'en était pas plus homicide et plus redouté que celui des *calottes*, situées au sommet des tours, où les prisonniers avaient à subir un froid en hiver et une chaleur en été également insupportables. Dans aucune de ces prisons, on ne pouvait faire de feu. Les appartements ménagés dans les massifs de maçonnerie qui reliaient les tours entre elles étaient plus vastes, plus confortables, et même munis de cheminées; mais les précautions les plus minutieuses étaient également prises pour empêcher la fuite des prisonniers.

C'est là qu'on enfermait les personnages de distinction, ou ceux envers lesquels on ne voulait point user d'une excessive sévérité.

Le personnel de la Bastille se composait, au XVIII^e siècle, d'un gouverneur, d'un commissaire ou lieutenant du roi, d'un major, d'un médecin, de chirurgiens, et d'une garnison d'environ cent hommes, composée d'invalides et de soldats suisses, à la solde de l'Etat; enfin, il y avait encore les conducteurs des voitures qui amenaient les prisonniers, les géoliers, les cuisiniers et autres domestiques. L'emploi de gouverneur de la Bastille était fort lucratif, et rapportait environ 60,000 livres par an, sans compter les profits illicites.

Les prisonniers étaient conduits à la Bastille par des exempts, sur une simple lettre de cachet : « laissée peut-être aux mains d'une prostituée avec le nom en blanc. » Ils étaient secrètement introduits dans la forteresse, et les soldats de garde avaient l'ordre de se détourner à leur passage, pour ne point voir leur figure. On les soumettait ensuite à de fréquents et minutieux interrogatoires, pour tâcher de surprendre leur secret ou celui de leurs complices, s'ils en avaient. Le traitement qu'on leur faisait subir dépendait absolument du bon plaisir du gouverneur. Ils étaient incarcérés sans connaître seulement le motif de leur arrestation, soumis au secret le plus sévère, sans que personne pût s'assurer de leur existence, ni qu'il leur fût permis de recevoir des nouvelles de leur famille ou de leurs amis. Ils étaient, en un mot, livrés sans jugement à la brutalité des géoliers, sans espoir que leur voix pût arriver à personne. « Le régime intérieur de la Bastille nous est assez connu par les nombreux mémoires auxquels elle a donné lieu, et parmi lesquels on remarque surtout ceux de Linguet, récemment réimprimés. »

Pendant les sept ans que j'ai passés à la Bastille, dit M. Pelissery, cité par Linguet, je n'y avais point d'air durant la belle saison; en hiver, on ne me donnait, pour réchauffer ma chambre glaciale, du bois sortant de l'eau. Mon grabat était insupportable, et les couvertures en étaient sales, percées de vers. Je buvais ou plutôt je m'empoisonnais d'une eau puante et corrompue. Quel pain et quels aliments on m'apportait! des chiens affamés n'en auraient pas voulu. Aussi mon corps fut-il bientôt couvert de pustules; mes jambes s'ouvrirent, je crachai le sang et j'eus le scorbut. Les cachots ne recevaient l'air et le jour que par un étroit soupirail, pratiqué dans un mur de 5 m. d'épaisseur, et traversé d'un triple rang de barreaux, qui ne laissaient entre eux que des intervalles de 0 m. 05. Les plus belles journées ne laissaient transpirer jusque-là qu'une faible lumière. En hiver, ces caves funestes sont des glacières, parce qu'elles sont assez élevées pour que le froid y pénétre; en été, ce sont des poêles humides où l'on étouffe, parce que les murs sont trop épais pour que la chaleur puisse les sécher. Il y en a une partie, et la mienne est de ce nombre, qui donnent directement sur le fossé où se dégage le grand égoût de la rue Saint-Antoine. Il s'en exhale une infection pestilentielle, qui, engouffrée dans ces *boutins*, qu'on appelle chambres, ne se dissipe que très-lentement. C'est dans cette atmosphère qu'un prisonnier respire. C'est là que, pour ne pas étouffer entièrement, il est obligé de passer les nuits et les jours, collé contre la grille intérieure du soupirail, par lequel coule jusqu'à lui une ombre de jour et d'air; mais il ne réussit bien souvent qu'à augmenter autour de lui la fétidité qui le suffoque. « Tel était ce dernier boulevard de la tyrannie. » L'histoire de la Bastille, prison d'Etat, dit M. Mongin, comprendrait, à la rigueur, tout le mouvement intellectuel et politique de la France. Dans ses cachots ont comparu tour à tour Hugues Aubriot lui-même, fondateur de la Bastille, qui expia par une détention perpétuelle sa prétendue hérésie, et ses relations d'amour avec une juive; et Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, en 1475; et tant de hauts et puissants barons au temps de Louis XI et de Richelieu. Là ont comparu le maréchal de Biron, et Fouquet, le surintendant des finances, et les empoisonneurs de qualité sous Louis XIV. Les dernières résistances de la féodalité et de l'aristocratie sont allées